

MENTION

INTERVENTION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

PARCOURS

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS D'INTERVENTION SOCIALE  
ET MEDICO-SOCIALE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Taux d'insertion  
à 18 mois : 64%  
à 30 mois : 91%

■ En emploi

■ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Responsable de secteur aide à la personne

-Chef de projets

-Directeur adjoint EHPAD

-Directeur Adjoint Mecs

-Directeur d'association et d'établissement

-Directeur d'Esms

-Directeur d'établissements médico-sociaux

-Directeur de la maison des adolescents

-Directeur Général Adjoint CLLAJ Nantes  
Pays de La Loire

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 10



■ Tout à fait

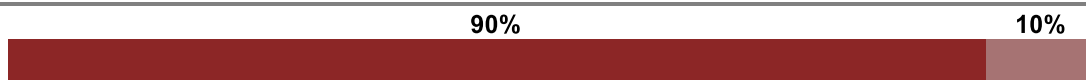
■ Plutôt oui

■ Plutôt non

■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 10



■ Oui ou Plutôt oui  
(D. et N.)

■ Oui ou Plutôt oui  
(seulement D.)

■ Oui ou Plutôt oui  
(seulement N.)

■ Non ou Plutôt non  
(D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 10

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 40 %

Relations personnelles ou professionnelles 30 %

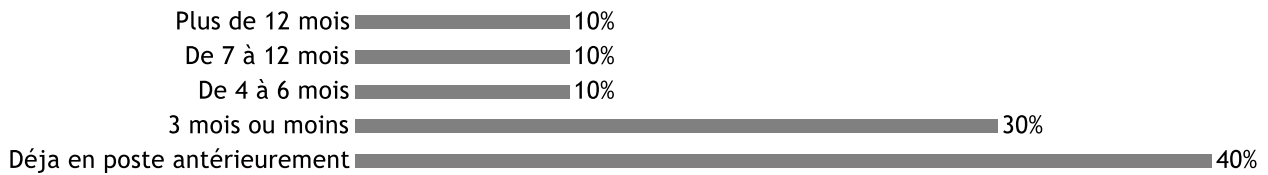
Candidature spontanée 10 %

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 10 %

Suite à un stage 10 %

## DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

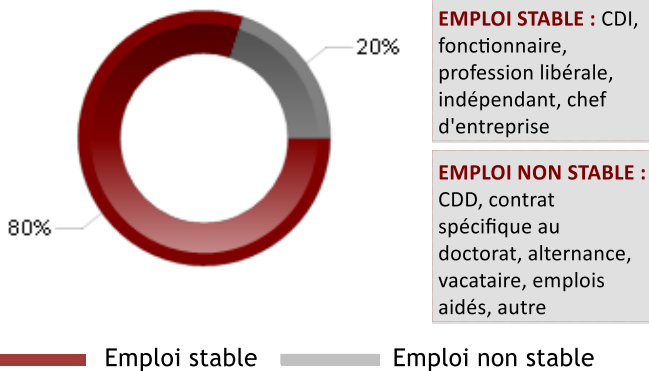
Nombre de réponse(s) : 10



## CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

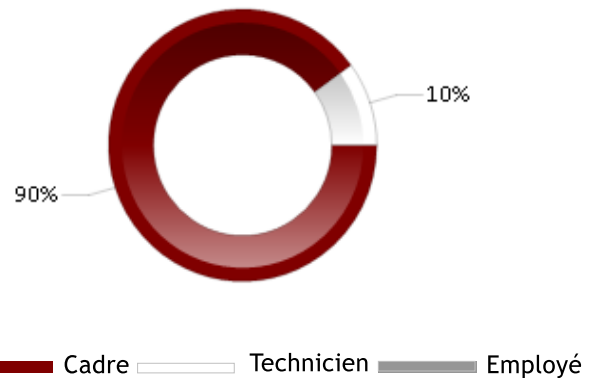
### Contrat

Nombre de réponse(s) : 10



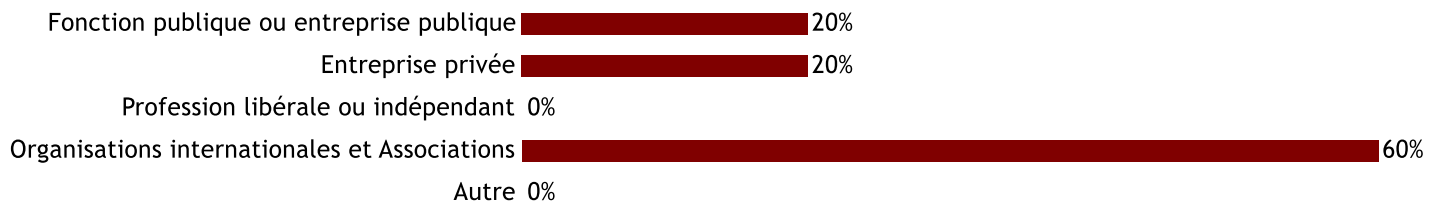
### Statut

Nombre de réponse(s) : 10



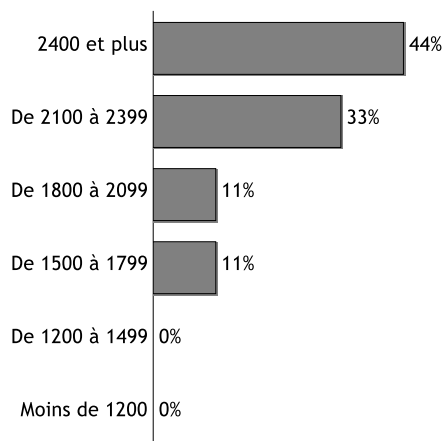
### Employeur

Nombre de réponse(s) : 10



### Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 9



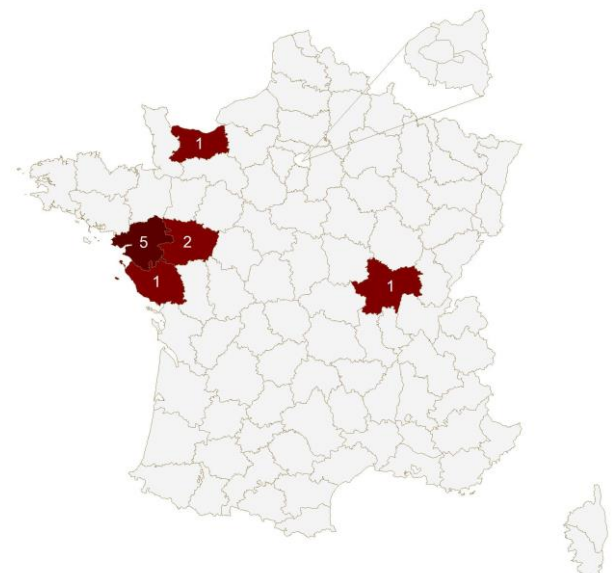
**Salaire médian : 2243 euros**

**Salaire moyen : 2474 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

### Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 10



**Emplois à l'étranger: 0**